

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-723941

245858

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8899

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHEZ KHAZ ABDELKAR

Date de naissance : 19 JAN. 2013

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés

Dhs

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar
et Abdelmoumen N° 313 - Casa - Tél: 05 22 86 14 14

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05/01/2023

Nom et prénom du malade : Chez Pkha Meryem

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Syndrome de APK

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

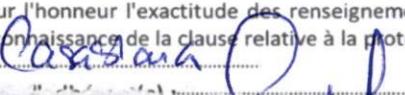
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Le : 18/01/2023

Signature : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/01/23	5		300.000	INP : 091028506 professeur Hassan EL GHOMARI Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Abdeloume Ceder Angle Boulevard Anouar et Abdeloumen N° 313 - Casa - Tel : 05 22 86 14 4

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE A LA MAISON Mme PLEMCANI DR 24 PHARMACIE 8 Rue Vesale Angle Rue Arabe Casablanca	05/01/23	795.20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANALYSE	05.01.23	364.00	860.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

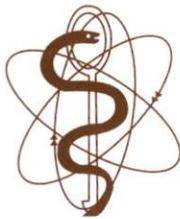
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>

Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



أنوال لجنة

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2301050039

Mme Meryem CHELKHA

Demande N° 2301050039
 Date de l'examen : 05-01-2023
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val.	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Calcium	B30	B
	G.G.T.	B50	B
	Potassium	B30	B
	Testostérone	B300	B
	Protéines totales	B30	B
	Sodium	B30	B
	Chlore	B30	B
	Bicarbonates	B40	B

Total des B : 640

TOTAL DOSSIER : 360 DH

Arrête la présente facture à la somme de : huit cent soixante dirhams DH



Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

**Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance**

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و النمو

طبيب سابق بمستشفى سان لوك

مونتريال - كندا

Casablanca, le : ٥٥/٠١/٢٠٠٣ الدار البيضاء في :

MLLE CHELKHA MERYEM

Analyses :

testosterone
ASAT+ALAT+GGT
Ionogramme Sanguin

MLLE CHELKHA Meryem

13-07-2002

23010500039



ORCA



مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

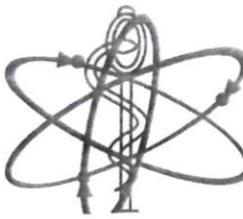
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr - Télé. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - البريد الإلكتروني

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



Mlle Meryem CHELKHA

Né(e) le : 13-07-2002

Dossier N° : 2301050039

Date de l'examen : 05-01-2023

Prélevé le : 05-01-2023 11:05 en interne

Édité le : 12-01-2023

Mlle CHELKHA Meryem
 13-07-2002

2301050039



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : HASSAN EL GHOMARI

Adresse : CENTRE ABDELMOUMEN 3 EME ETAGE N 313

Page 1 / 1



ACCREDITATION
 N° 8-3245
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

Sodium (Na)

(ISE Indirect- Cobas 6000® Roche)

139 mEq/l (136-145)

Potassium (K) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

139 mmol/l (136-145)

4.4 mEq/l (3.4-4.5)

Chlore (Cl) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

4.4 mmol/l (3.4-4.5)

104 mEq/l (98-107)

Bicarbonates

(Enzymatique- Cobas 6000® Roche)

26.5 mmol/l (22.0-29.0)

Calcium [AC]

(5-Nitro 5-méthyl-BAPTA Cobas 6000® Roche)

94 mg/l (86-100)

Protéines totales [AC]

(Colorimétrique Biuret- Cobas 6000® - Roche)

2.35 mmol/l (2.15-2.50)

71 g/l (44-87)

ENZYMOLOGIE

13-07-2022

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans PYP- Cobas 6000® Roche)

12 UI/L (<32)

20

Transaminases GPT (ALAT) [AC]

(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

8 UI/L (<33)

13-07-2022

20

G.G.T [AC]

(Colorimétrique Enzymatique IFCC- Cobas 6000® Roche)

13 UI/L (<36)

30-12-2017

14

HORMONOLOGIE

13-07-2022

Testostérone [AC]

(ECLIA- COBAS 6000® Roche)

1.80 nmol/L (0.22-2.90)

2.61

0.52 ng/ml (0.06-0.84)

Les médicaments contenant de la phénylbutazone conduisent, aux doses thérapeutiques, à des interférences (valeurs de testostérone augmentées).

